

BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence

ÉCOLE DU GRAND-HÉRON

La loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque école élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Pour sa part, le CSSMB a opté pour un **Plan santé et bien-être** qui intègre toutes les obligations prescrites par la LIP en plus d'accorder une grande attention au développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves ainsi que du personnel.

Notre Plan Santé et bien-être (actualisé annuellement) a été adopté par le conseil d'établissement le (06-2023). Vous trouverez **la version intégrale** sur notre site Internet (<https://dugrandheron.csmb.qc.ca/>).



Lors de la séance du (04-06-2024), le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Le présent document a pour but d'en faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte.

Actions réalisées en 2023-2024	Impacts de nos actions
Interventions systématiques lors conflits ou de violence.	Augmente le sentiment de sécurité puisque les élèves voient les adultes intervenir à chaque événement.
Présence de deux TES pour l'école.	Apporte un soutien à l'équipe-école.
Programme « Jardin des étoiles » sur les habiletés sociales pour les maternelles 5 ans.	Appropriation d'un langage commun dans la résolution des conflits.
Programme « Vers le Pacifique » donné aux maternelles 4 ans, 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e cycles par les enseignants et les TES. Diffusion des affiches « Vers le Pacifique » à travers l'école (salles de classe et locaux du service de garde).	Appropriation d'un langage commun dans la résolution des conflits.
Atelier « Gang de choix » en 6 ^e année et visite de l'agent sociocommunitaire de la SPVM dans le cadre de ce programme.	Les élèves de 6 ^e année ont une meilleure connaissance des lois et ils ont pris conscience de leurs responsabilités civiles.
Diffusion dans l'école des affiches simplifiées du code de vie reprenant les comportements attendus.	Les élèves pouvaient prendre connaissance des comportements attendus du code de vie et pour certains c'était un rappel.
De la maternelle à la 6 ^e année : ateliers d'habiletés sociales à travers des jeux de société par les TES à l'heure du dîner. Les élèves étaient par petits groupes formés en fonction de ce qui était travaillé (capacité d'écoute, gestion de conflits, se parler, faire des messages clairs, nommer et exprimer ses émotions).	Augmentation de l'utilisation des étapes de résolution de conflit par les élèves. Cet atelier a augmenté leur niveau d'autonomie à ce niveau.
Ateliers individuels auprès de certains élèves des classes régulières et des classes d'accueil.	Développement d'un sentiment de confiance des élèves envers le personnel de l'école. Apprentissage au rythme de l'enfant au niveau des habiletés sociales.
Les éducatrices du service de garde ont reçu les formations suivantes : 29 janvier 2024 : formation « surveillance active et bienveillante ». 9 Mai 2024 : Code de vie et technique « code » (consolider, outiller, donner suite et échanger) comment intervenir toujours en lien avec le code de vie de l'école. 28 mai 2024 : 100 % intervention, mise en situation de l'intervention préventive et techniques d'intervention à mettre en place auprès des élèves.	Augmente le sentiment de sécurité puisque les élèves voient les adultes intervenir à chaque événement. Créer un lien significatif entre les éducatrices et les élèves. Appropriation d'un langage commun lors de la résolution de conflit.

BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence

ÉCOLE DU GRAND-HÉRON

La loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque école élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Pour sa part, le CSSMB a opté pour un **Plan santé et bien-être** qui intègre toutes les obligations prescrites par la LIP en plus d'accorder une grande attention au développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves ainsi que du personnel.

Notre Plan Santé et bien-être (actualisé annuellement) a été adopté par le conseil d'établissement le (06-2023). Vous trouverez la **version intégrale** sur notre site Internet (<https://dugrandheron.csmb.qc.ca/>).



Lors de la séance du (04-06-2024), le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Le présent document a pour but d'en faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte.

Actions prévues pour 2024-2025	
Poursuivre la mise en place des mesures préventives (atelier d'habiletés sociales en classe Le jardin des étoiles, « Vers le Pacifique », programme « L'intimidation on n'en veut pas qu'on se le dise », programme « Gang de choix »).	Formation des nouveaux membres de l'équipe-école sur la surveillance active et bienveillante et sur l'intervention 100%.
Révision, modification et présentation du plan santé et bien-être et du protocole-école en cas d'intimidation et de violence grave et répétitive (Fiche de signalement).	Suivi d'un calendrier d'enseignement des comportements attendus en début d'année pour toute l'école.
Passation du questionnaire SÉVI auprès des élèves de la 5 ^e et de la 6 ^e année.	La collaboration des parents sera sollicitée pour la signature de l'agenda dans lequel il y a les comportements attendus (code de vie) et les étapes de résolution de conflit.
Présentation en début d'année à l'équipe-école du protocole d'intervention en cas d'intimidation.	Formation des nouveaux membres de l'équipe-école concernant la carte de secouriste et mise à jour des personnes qui ont à le renouveler.